

Pour les  
Cheminots, le 14,  
et après, il va  
 falloir mettre le  
paquet, mais j'ai  
confiance en  
vous !!



## Lettre de votre présidente

### pour mieux mobiliser les Cheminotes et les Cheminots

Cheminote, Cheminot,

Je sais que vous vous inquiétez des conséquences de la réforme engagée par le gouvernement sur les régimes spéciaux de retraite, **et vous avez bien raison !**

Je me suis personnellement engagée dans la défense de la SNCF, de la spécificité et de la valeur des métiers cheminots : en particulier un service 365 jours par an, un fonctionnement 24h/24 quelles que soient les conditions climatiques. **En bref, n'ayez crainte, vos contraintes vous les conserverez !**

L'entreprise s'est considérablement adaptée aux évolutions des techniques, aux attentes des clients, et de la société. De cela, nos concitoyens doivent être conscients. La SNCF est aujourd'hui une grande entreprise publique sur laquelle le pays peut compter. C'est le résultat de votre engagement et de votre travail. **Peut-être avez-vous fait parti de ces milliers de cheminots « trinqueballés » de poste en poste lors de nos multiples restructurations** qui, avons le, n'ont servi qu'à supprimer plusieurs milliers d'emplois sans rendre l'entreprise plus performante, mais comment pouvait-il en être autrement ?

Beaucoup d'entre vous m'ont dit qu'ils ressentent cette évolution du régime de retraites comme la rupture d'un « contrat moral » passé avec l'entreprise. **Comment pourrait-il en être autrement ?** Mon engagement est de prendre en compte les spécificités des métiers de cheminots et de les intégrer dans la réforme. **Mais au final, pas d'illusion, il vous faudra continuer à vous serrer la ceinture.**

Cela doit se faire dans le cadre de **simulacres de négociations** avec les organisations syndicales. Je les ai invitées directement et publiquement à rejoindre la table des signataires, ceci dès la remise du projet gouvernemental, le mercredi 10 octobre 2007. Je me suis engagée à les écouter, **comme d'habitude sans pour autant les entendre.** Après tout, c'est moi la Présidente, non ? A ce jour, seulement deux organisations (la FGAAC et la CFDT) ont décidé de négocier et de vendre leur âme au Medef. Je me suis engagée vis-à-vis de vous sur la transparence : chacun d'entre vous a le droit de savoir qui est prêt à trahir.

Au niveau gouvernemental, le Ministre du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité a annoncé le 6 novembre des aménagements de l'application de la décote de telle sorte, écrit-il, « qu'un agent qui fera deux ans et demi de plus n'aura pas un euro de plus ». Ceci est la nouvelle devise de notre Sarkozy 1er : **« travailler plus longtemps, pour gagner moins ! »** après tout, une petite majorité de Français (53%) a voté pour le rêve américain, il faut qu'ils assument leur bêtise et leur incrédulité.

Le Ministre a ajouté que ces ultimes propositions s'appliqueront dans les entreprises **dès qu'un nombre significatif d'organisations syndicales auront trahies les leurs** et je sais pouvoir compter sur quelques alliés, certaines l'ont déjà prouvé.

J'ai mis sur la table des propositions concrètes et précises, **ça n'a pas couté cher, mais ça pourrait rapporter gros !** Je veux que vous les connaissiez personnellement.

## La rémunération au-delà de 55 ans (50 ans pour les conducteurs)

1. Nous proposons de discuter d'une augmentation salariale pour les agents prolongeant leur activité au-delà de 55 ans (50 ans pour les conducteurs). Les pensions augmenteraient d'autant puisqu'elles sont calculées sur les 6 derniers mois. **Bien sur comme tout le temps il y aura les baisés, ceux qui sont déjà au taquet, ceux à qui il faut 5 ou 6 ans pour une position ou 15 ou 20 ans pour une qualif.....**
2. Nous proposons une mesurette de « déblocage de la grille salariale » consistant à attribuer un complément de rémunération, à négocier, aux « faillots » déjà placés sur la dernière position de leur qualification. Cela concernerait, par exemple, les agents placés en B2 11, C2 15 ou D2 18. **Mais bien évidemment, il n'y en aura pas pour tout le monde, seul les rampants seront, comme à leur habitude récompensés et bien évidemment en tout premier lieu ceux qui n'auront pas fait grève !**

## La poursuite de carrière

3. Nous proposons de négocier des améliorations des conditions de travail sur les postes difficiles pour faciliter le maintien en activité des cheminots après 55 ans. **Bien sur nous ne savons déjà pas reclasser tout nos cheminots qui ont subi une restructuration, mais nous saurons adroitement user et abuser des réformes.**
4. Nous proposons de négocier des possibilités de changement de poste ou de métier pour les agents en fin de carrière occupant des postes à fortes contraintes. Les contrôleurs qui le souhaiteraient pourraient évoluer, par exemple, vers des postes de formateurs et les agents de l'équipement vers des missions de transmission des savoir-faire. **Les dirigeants ayant une espérance de vie supérieure à la moyenne iront les remplacer pour gratter le ballast, coller la moquette ou conduire les trains de nuit !**
5. Nous proposons le développement du temps partiel choisi en fin de carrière, dans des conditions plus avantageuses pour les agents ayant occupé des postes à contraintes (travail de nuit, 3x8...). Les agents pourraient ainsi, par exemple, travailler à mi-temps ou une semaine sur deux en bénéficiant d'une incitation financière de l'entreprise. **Vos salaires, ainsi divisé par deux, vous permettront de faire parti de la majorité grandissante de travailleurs pauvres, elle vous permettra aussi d'aller aux restaurants du cœur, à la soupe populaire, ces lieux tant enviés par mes chers amis patrons.**

## L'accompagnement de l'évolution du régime de retraite

A l'instar de ce qui a déjà pu être négocié **avec mes nouveaux amis de la FGAAC** dans le cas particulier des conducteurs, nous proposons de négocier un ensemble de mesurètes améliorant le niveau des retraites.

6. Nous proposons de construire un complément de retraite. Vous savez que la retraite des cheminots n'est pas calculée aujourd'hui sur 100% mais sur 88% de leur salaire. Nous proposons qu'une retraite additionnelle, assise sur tout ou partie des 12% restants, vienne s'ajouter à la pension SNCF. Pour une carrière complète, ce complément de retraite permettrait de majorer la pension d'environ 1,5 à 2%. **Mais comme les pensions ne seront plus indexées sur le salaire des actifs, cela nous permettra de regagner facilement ces quelques euros supplémentaires.**
7. Nous proposons de discuter d'un compte épargne temps : sur une base volontaire, **les cheminots, qui c'est bien connu, ne sont pas fatigués au boulot**, pourraient mettre de côté, chaque année, un ou plusieurs jours de congé ou de repos. **Ce temps épargné, remettrait en cause les 35h, ce qui ferait plaisir à mon ami Nicolas**, et pourrait être ainsi abondé par l'entreprise et utilisé en fin de carrière pour cesser son activité plus tôt ou pour augmenter sa pension. Ainsi, un cheminot qui accumulerait sur son compte épargne temps 6 jours par an pendant toute sa carrière pourrait bénéficier d'un congé de fin de carrière d'une année. **En laissant vos congés, RTT, repos et autres, nous pourrions même envisager continuer à vous laisser partir à 50 ou 55ans !**

8. Nous proposons un plan d'épargne retraite complémentaire (PERCO), qui permettrait aux cheminots qui le souhaitent d'épargner en vue de la retraite, en bénéficiant d'une aide éventuelle de l'entreprise. **Ainsi vous auriez le grand privilège de mettre fin au système par répartition et vous pourriez ainsi accéder à l'extrême privilège de la mise en œuvre des fonds de pensions et de la capitalisation**

#### **Le décompte du nombre de trimestres**

9. Nous proposons la prise en compte pour la retraite SNCF des années d'apprentissage passées à compter de 2008 dans l'entreprise au-delà de 18 ans.
10. Nous proposons la validation gratuite pour la retraite SNCF des périodes de temps partiel ou d'interruption d'activité pour enfant (congé parental, disponibilité...), alors que les agents devaient jusqu'à présent racheter les cotisations correspondantes. **Bon d'accord, ça ce n'est que ce qui existe dans le régime général**
11. Nous proposons l'attribution pour chaque enfant né à compter de 2008 de six mois de durée d'assurance permettant de réduire la décote. Dans les mêmes conditions, nous proposons d'attribuer des périodes d'assurance à ceux qui ont élevé à la maison un enfant handicapé. **Nous participerons donc, tous ensemble, à repeupler notre pays pour mieux en faire des chômeurs !**
12. Nous proposons le rachat d'années d'études supérieures, comme c'est le cas dans le régime général : les trimestres rachetés, avec une participation de l'entreprise, permettraient d'augmenter la pension. Ce rachat permettrait aussi une diminution d'impôt sur le revenu. **Bon, bien sur ça c'est principalement pour mes amis les cadres, car il faut avoir fait des études supérieures et payer des impôts !**

#### **Les situations difficiles**

13. Nous proposons le versement d'une pension d'orphelin égale à 10% de la pension, venant s'ajouter à la pension de réversion de 50%.
14. Nous proposons également la multiplication par trois de l'allocation décès pour les agents victimes d'un accident de travail. Cette allocation passerait donc de 1 an à 3 ans de salaire. **Mais encore faudra t – il que vous arriviez à le faire reconnaître en accident de travail, car vous connaissez la fatalité et la responsabilité du salarié, même s'il est mort, c'est possible !**

Ces propositions sont précises et engageantes. Elles doivent être discutées avec les organisations syndicales. Certaines, comme le compte épargne temps, ne pourront d'ailleurs pas s'appliquer sans la signature d'un accord. Nous examinerons bien évidemment toutes les autres propositions qui seraient faites dans le cadre des négociations.

Aujourd'hui, sept organisations syndicales ont déposé un préavis de grève reconductible à compter du 13 novembre 2007 à 20h00 sans avoir engagé de discussion dans l'entreprise.

Ma responsabilité est de vous dire que le mouvement de grève annoncé, **sera coûteux pour le grand capital et gênants pour le profit de mes amis les patrons, plus que pour ceux qui comme vous j'espère y prendront part !**

Un tel mouvement reconductible pénaliserait nos clients de manière incompréhensible pour eux. En particulier, un tel mouvement ruinerait mes espérance de déroulement de carrière, car **mon ami Nico m'a promis 140% d'augmentation comme lui**, si je parvenais à faire passer cette réforme sans trop d'encombre.

Nos usagers, (**bon d'accord d'habitude je les appelle mes clients**), l'opinion publique, les élus attendent beaucoup du ferroviaire. L'état a réussi à faire passer la pilule aux Régions pour financer les investissements ne trahissons pas leur confiance en la SNCF. **Ne prenons pas le risque de créer un nouveau divorce, celui de mon ami Sarkozy est bien suffisant .**

Cette grève reproductible entraînerait l'entreprise vers une aventure inconnue et dangereuse, **celle ou des Organisations Syndicales, appuyées par les cheminots, pourraient se révéler plus efficace dans la gestion de l'entreprise que nos énarques bien pensants !**

Je profite également de ce courrier pour vous dire combien je réprovoque les agissements de tous ces salariés (policiers, juges, marins, infirmières...) qui chaque jour luttent pour défendre leur emploi, qu'ils soient du Public ou du Privé, combien je réprovoque ces « fainéants d'étudiants » qui n'ont rien d'autre à faire, il est temps de mater cette rébellion populaire, **mon ami Sarkozy l'a affirmé : « ce n'est pas la rue qui gouverne, ce n'est même pas mes ministres, c'est moi et moi seul ... ! »**

Mon ambition est que la réforme de mon ami Sarkozy puisse se faire le mieux du monde afin qu'éventuellement je puisse reprendre du service dans le parti dans lequel j'ai été une des principales dirigeantes. **A l'image de Nicolas qui vient de bernier les Français en faisant passer le mini-traité européen que les Français avaient rejeté majoritairement.**

La SNCF doit donc s'affirmer comme l'opérateur majeur de la mobilité libérale en Europe. Nous y parviendrons en continuant à réussir la transformation de l'entreprise. Cela nécessite aussi que nous instaurions de nouvelles relations dans l'entreprise sur la base d'un nouveau contrat social et managérial que nous devons construire ensemble.

Cordialement,



**Anne-Marie**

*Votre Présidente, l'amie à Nico*